



LE CCAS DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

RECRUTE

UN(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE à MI-TEMPS

Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture (catégorie B)

Recrutement par contrat de droit public en application de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique (remplacement d'un agent permanent autorisé à exercer ses fonctions à temps partiel).

Afin d'assurer la continuité du service pendant l'exercice à temps partiel d'un agent permanent, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent-d'Aigouze recrute un(e) auxiliaire de puériculture à mi-temps.

Située au cœur de la Camargue gardoise, la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, qui compte près de 3 700 habitants, offre un cadre de vie privilégié et dispose d'une structure d'accueil de la petite enfance attentive au bien-être et à l'épanouissement des jeunes enfants.

Au sein de l'équipe de la crèche, vous participez à l'accueil des enfants et de leur famille, accompagnez les tout-petits dans leur développement et contribuez à la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement.

Vos missions :

Sous l'autorité de la responsable de la structure, vous serez notamment chargé(e) de :

- Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Participation à l'élaboration du projet d'établissement

Profil recherché :

Vous êtes titulaire du **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture**, indispensable pour exercer ces fonctions.

Vous possédez de solides connaissances du développement du jeune enfant et des règles d'hygiène et de sécurité en établissement d'accueil du jeune enfant.

Vous faites preuve de :

- bienveillance et de patience ;
- sens des responsabilités ;
- qualités relationnelles et d'écoute ;
- esprit d'équipe ;
- discrétion professionnelle ;
- capacité d'adaptation et d'organisation.

Conditions du poste :

CDD de droit public au titre de l'article L.332-13 du CGFP

Poste à mi-temps

Prise de fonctions le 1^{er} septembre 2026

Durée de 3 mois (contrat renouvelable jusqu'à 1 an)

Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, en fonction du profil et de l'expérience

Les candidatures (CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du CCAS) sont à adresser par courriel à :

administratif@ville-saint-laurent-daigouze.fr